



D.2019.02.06.1.5

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 06 Février 2019

1 – TOULOUSE AEROSPACE EXPRESS
1.5 – Etude de soutenabilité budgétaire du plan pluriannuel d'investissement de Tisséo Collectivités, dont TAE et CLB.

L'an deux mille dix-neuf, le six février à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOLAT Michel	X		
BRIAND Sacha	X		
CARNEIRO Grégoire	X	M. Del Borrello (a/c du point 8.1)	
CHOLLET François	X	M. Briand (a/c du point 1.5)	
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard		X (M. Grass)	
LAGLEIZE Jean-Luc		X (Mme Marti)	
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud	X		
SITPRT			
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe	X		
MURETAIN AGGLO			
ROUCHON Adeline	X		X (a assisté au débat du point 1.7 et départ a/c du débat du point 1.5)
SUAUD Thierry		X (Mme Rouchon) jusqu'au point 1.4, y compris point 1.7	X (a assisté au débat du point 1.7 et départ a/c du débat du point 1.5)

Conformément aux grands axes de travail énoncés dans la délibération D.2017.07.11.2.1 du 11 juillet 2018, la production de l'étude de soutenabilité financière des projets Toulouse Aerospace Express (3^{ème} ligne de métro et ligne aéroport express) et Connexion Ligne B a été engagée dès le second semestre 2018 en vue de l'intégration de ses résultats dans le dossier d'enquête publique, plus précisément dans le dossier d'évaluation socio-économique.

Ce dossier d'évaluation socio-économique fera objet d'une contre-expertise (terme réglementaire) par le Secrétariat Général pour l'Investissement (SGPI).

L'enjeu principal de cette étude réside dans la détermination de l'autofinancement de Tisséo Collectivités.

Cet autofinancement permettra de couvrir l'ensemble des dépenses d'investissement envisagées par Tisséo Collectivités dans le cadre du « Projet Mobilités ». Sa détermination permettra d'établir un plan de financement pluriannuel.

Cette étude est désormais finalisée et il convient d'en présenter les éléments essentiels.

1. Les données d'entrée de l'étude

Dans le cadre de cette étude, des données d'entrée relatives aux dépenses et aux recettes de Tisséo Collectivités ont été établies concernant :

- Les recettes d'exploitation, avec une trajectoire financière jusqu'à 2030 basée sur une maîtrise des coûts et une amélioration du ratio de recette par déplacement très nette : cette inflexion a été enclenchée dès 2016
- Les recettes liées au versement transport : une prospective consolidée a été établie par un cabinet extérieur, s'appuyant sur des données objectives, permettant d'envisager un produit supplémentaire de 42,5M€/an à horizon 2030 par rapport aux estimations précédentes.
- L'évolution des contributions des collectivités membres conforme à la trajectoire financière statutaire et très conservatrice.
- Les dépenses d'exploitation, basées sur une maîtrise des coûts affirmée, tout en permettant un développement du réseau adapté jusqu'en 2030.
- Les dépenses propres de Tisséo collectivités, faisant apparaître une évolution maîtrisée de ses charges de fonctionnement.
- Les subventions pour lesquelles les partenaires locaux comme le CD31 et la Région, vont jouer un rôle important, tandis que des partenariats de niveau national et international sont attendus.
- Un plan pluriannuel d'investissements rigoureux, faisant apparaître de manière échelonnée l'ensemble des dépenses d'investissement de Tisséo Collectivités sur la période 2017-2030.

Concernant spécifiquement TAE et CLB, l'étude prend en compte les ajustements des programmes des deux opérations qui font l'objet des délibérations D.2019.02.06.1.5 et D.2019.02.06.1.6 du comité syndical du 6 février :

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190221-20190206-1-5D-
DE
Date de télétransmission : 21/02/2019
Date de réception préfecture : 21/02/2019

- TAE : mise en service 2025 et montant du coût d'investissement global de l'opération intégrant :
 - les aléas à hauteur de 15% (selon la recommandation du conseil scientifique),
 - la station Fondeyre (délibération de juillet 2018)
 - l'enveloppe pour les silos P+R (délibération de décembre 2017).
- CLB : mise en service 2025.

2. Les principaux résultats de l'étude :

Il résulte de l'ensemble de ces données que Tisséo Collectivités disposera, tout au long de la période 2017-2030, d'une capacité d'épargne lui permettant de contribuer d'une manière importante au financement de ses projets d'investissement (15%).

De même, les performances d'exploitation de Tisséo Collectivités lui permettront de dégager un autofinancement conséquent pour absorber le Projet Mobilités et proposer un retour à un niveau constaté en 2017 de ses principaux indicateurs de gestion aux alentours de 2032.

De plus, Tisséo Collectivités maintient sur toute la durée analysée une épargne nette positive ce qui signifie que l'entité est en mesure de payer l'ensemble des charges qui lui incombent notamment les annuités liées à la dette (dette « historique » et dette « prospective »).

3. Les prochaines étapes :

Cette étude sera intégrée au dossier d'enquête publique, plus précisément au sein de l'évaluation socio-économique.

Celle-ci sera soumise à une contre-expertise du secrétariat général pour l'investissement, suite à une démarche volontaire de Tisséo Collectivités.

Les résultats de cette contre-expertise seront transmis à la fin du premier semestre 2019, et l'étude pourra être ajustée en conséquence.

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à la majorité des suffrages exprimés :

Pour : MM. Aujoulat, Briand, Carneiro, Chollet (pouvoir),
Carneiro, Del Borrello, Grass, Keller (pouvoir), Lagleize
(pouvoir), Mme Marti, MM. Moudenc (pouvoir),
Trautmann.

Elus ayant fait part de leur volonté d'une prise d'acte :
MM. André, Mme Traval-Michelet, MM. Arévalo, Lafon,
Bacou, Guyot.

Absents-Excusés : Mme Rouillon (pouvoir)
donné à Mme Rouchon).

Accusé de réception en préfecture
039 2 263 100 986 20190221 20190206-1-5D-
DE
Date de télétransmission : 21/02/2019
Date de réception préfecture : 21/02/2019

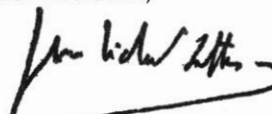
ARTICLE 1 : APPROUVE les résultats de l'étude de soutenabilité financière du plan pluriannuel d'investissement de Tisséo Collectivités, intégrant les projets Toulouse Aerospace Express (3^{ème} ligne de métro et ligne aéroport express) et Connexion Ligne B ;

ARTICLE 2 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean Michel Lattes', with a stylized flourish at the end.

Jean-Michel LATTES

Etude de soutenabilité budgétaire et plan de financement

I. Préambule

1. Rappel du Projet

En tant qu'autorité organisatrice des Mobilités de l'Agglomération Toulousaine et dans le cadre de l'exercice de ses compétences de transport, le Syndicat Mixte des Transports en Commun, Tisséo Collectivités, doit piloter la mise en œuvre des nouveaux projets relevant de sa compétence.

Dans ce contexte, a été approuvé par l'assemblée délibérante de Tisséo Collectivités le 7 février 2018 le plan de révision des déplacements urbains de l'agglomération toulousaine « Projet Mobilités 2020.2025.2030 ».

L'envergure du « Projet Mobilités » en fait l'élément central de l'aménagement des transports de l'agglomération toulousaine.

En effet, celui-ci envisage notamment des investissements de plus de 4,27 milliards d'euros pour les transports en commun et l'intermodalité, un minimum de 316 millions d'euros pour le vélo et 290 millions d'euros pour les réseaux routiers et le stationnement.

Le « Projet Mobilités » est notamment composé de l'opération Toulouse Aerospace Express (TAE), programme le plus dimensionnant et impactant pour les comptes de Tisséo Collectivités.

L'étude de soutenabilité budgétaire est un exercice prospectif visant à observer l'impact d'un projet d'investissement dans les comptes de l'entité désignée comme responsable de sa réalisation.

Ainsi, l'enjeu principal de l'étude de soutenabilité budgétaire réside dans la détermination de l'autofinancement de Tisséo Collectivités. Cet autofinancement permettra de couvrir l'ensemble des dépenses d'investissement envisagées par Tisséo Collectivités dans le cadre du « Projet Mobilités ». Sa détermination permettra d'établir un plan de financement pluriannuel.

2. Hypothèses d'inflation et de taux

Niveau de l'inflation 2018-2030

Selon les projections de la Banque de France, l'inflation mesurée par l'IPCH total augmenterait temporairement jusqu'à 2% en 2018 et devrait se stabiliser autour de 1,75% à partir de 2020. Cette analyse est aussi confirmée par les projections de l'OCDE à moyen et long terme, celles-ci envisagent une stabilisation du taux d'inflation français autour de 1,75% en moyenne pour les dix prochaines années.

Aussi, l'hypothèse d'un niveau d'inflation égal à 1,75% /an a été retenue.

Hypothèses de taux retenues

A la vue des prévisions de taux d'inflation européen à moyen terme ainsi que l'amélioration de la conjoncture économique, La Banque Centrale Européenne (BCE) devrait réduire sa politique d'assouplissement quantitatif (Quantitative Easing/QE) fin 2019 ; les taux devant rester inchangés jusqu'à cette date.

A partir de 2020, la Banque de France estime à 15 bps la hausse annuelle prévisible sur les marchés par rapport aux taux actuels. Cette remontée des taux d'intérêt a été intégrée au modèle financier prospectif.

Accusé de réception en préfecture 031-253100986-20190221-20190206-1-5D- DE Date de télétransmission : 21/02/2019 Date de réception préfecture : 21/02/2019
--

II. L'équilibre de fonctionnement de TISSEO Collectivités

1. Les recettes de fonctionnement

1.1 Recettes induites par l'exploitation commerciale du Réseau

Ces recettes sont fonction notamment des prévisions d'évolution de la fréquentation et de l'évolution tarifaire attendue ; la mise en service des projets du Projet Mobilités en général et du projet Toulouse Aerospace Express en particulier ayant un impact très positif sur les anticipations de recettes.

Evolution de la fréquentation :

- 2018 à 2021 : Objectifs retenus dans le CSP et ses avenants avec en compléments 500 000 déplacements annuels entre 2020 et 2021 (mise en service du Téléphérique Urbain Sud et effet de la mise à 52 mètres de la longueur des stations et des rames de la ligne A (« ligne A XXL »),
- Post 2021 : Fréquentation supplémentaire estimée à 1 600 000 déplacements par an (tendance démographique),
- 2025 : Mise en service de la Connexion Ligne B (CLB) et de Toulouse Aerospace Express (TAE),
Concernant la fréquentation liée aux usagers de l'aéroport, la part modale des transports publics est estimée à 25 % et appliquée aux projections de fréquentation de l'aéroport.

Evolution des recettes 2017 – 2030

- Tarification de la Ligne Aéroport Express équivalente à la navette Aéroport actuelle, opérée par un bus ;
- Tarification du reste du réseau : tendance de hausse tarifaire identique à celle prévue au CSP.

Evolution des recettes commerciales après 2030

Après 2030, l'évolution des recettes commerciales axées sur la combinaison de deux facteurs :

- Inflation de 1,75% / an,
- Effet fréquentation au taux de (+0,70), selon les prévisions de l'INSEE sur l'aire urbaine de l'agglomération toulousaine.

1.2 Les produits du Versement Transport

Le Versement Transport est la participation des employeurs occupant 11 salariés et plus au financement des transports publics. Il est institué et perçu par les autorités organisatrices de la mobilité urbaine sur leur ressort territorial. Il fait partie des charges patronales et est défini par un taux applicable à la masse salariale.

Tisséo Collectivités ayant institué cette taxe et fixé son taux au sein de son ressort territorial, il est destinataire de son produit.

Le calcul du Versement Transport prospectif est basé sur les facteurs et hypothèses suivants :

- Le nombre d'actifs sur le périmètre « Midi Pyrénées » de la région Occitanie (facteur actifs) basé sur les prévisions de l'INSEE réalisées à cette échelle :
- Une hypothèse d'évolution du pourcentage d'actifs de ce périmètre assujettis au Versement Transport (facteur métropolisation) basée sur :
 - les données INSEE (27% en 2017),
 - la reconstitution de l'évolution de ce taux sur les années précédentes

- une hypothèse de la croissance de cette part (+0,35 points par an) du fait des effets de métropolisation des emplois.
- Une hausse conjecturale de 10 000 d'actifs en 2025, à la mise en service du projet due aux effets d'agglomération,
- Une hausse de 3 000 actifs par an à partir de 2030,
- Le salaire brut moyen (facteur prix) basé sur les données de l'INSEE 2017 et 2018 de l'INSEE avec une croissance de 2,25% / an à partir de 2019,
- Le taux de VT fixé à 2% calculé sur la base du salaire brut.

Evolution du versement transport après 2030

Après 2030, une hausse progressive du versement transport est envisagée en conservant les mêmes hypothèses, à la différence près que l'effet de métropolisation des emplois est supposé atteindre un plafond : le taux d'emplois assujettis au VT du périmètre de la prospective de l'INSEE est plafonné à de 35% à partir de l'année 2031.

1.3 Les participations des collectivités membres

Les collectivités membres de Tisséo Collectivités versent chacune une contribution annuelle nécessaire à l'équilibre économique du fonctionnement du Syndicat et au maintien d'une politique tarifaire attractive. En effet, en cas de réduction de la part des contributions des collectivités membres, un effet mécanique induit une hausse des recettes commerciales de Tisséo ou une diminution du service aux usagers.

En prenant en compte la loi n° 2018-32 de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022 et notamment l'engagement de Toulouse Métropole, par l'intermédiaire d'un contrat signé avec l'Etat, à maintenir un taux d'évolution de ses dépenses de fonctionnement de 1,35% / an jusqu'en 2020, le scénario central de l'étude proposera une évolution idoine des contributions des collectivités membres et ce même après la date de caducité du contrat susvisé, selon une approche extrêmement prudentielle.

1.4 Les autres produits

Les produits financiers constituent une part résiduelle de revenus pour Tisséo Collectivités.

2. Les dépenses d'exploitation de Tisséo Collectivités

Les charges de fonctionnement de Tisséo Collectivités sont essentiellement composées de la rémunération versée à l'EPIC Tisséo Voyageurs au titre de l'exploitation du réseau de transport.

Sur la période 2017-2030, ce montant atteint une moyenne de 310 M€ et représente 90% des charges de fonctionnement de Tisséo Collectivités.

En sus de ce poste ultra majoritaire au sein des dépenses de fonctionnement du Syndicat, ce dernier doit assumer des charges liées à l'exploitation d'un service dédié aux personnes à mobilité réduite et celles inhérentes à son fonctionnement interne.

2.1 Charges internes à Tisséo Collectivités

Les charges propres à Tisséo Collectivités regroupent plusieurs sous-postes fonctionnels, qui suivent des évolutions relativement similaires à celles qui ont été observées par le passé, exception faite des charges induites par la mise en place de la nouvelle ligne.

Evolution des charges après 2030 : ces charges sont corrigées de l'inflation à partir de 2031 à un taux de 1,75%.

2.2 Charges liées à l'exploitation du réseau Mobibus

L'exploitation du réseau Mobibus (service dédié aux personnes à mobilité réduite) est réalisée dans le cadre d'une délégation de service public. La rémunération du délégataire est établie selon des conditions définies lors de chaque procédure de mise en concurrence.

2.3 Charges liées à l'exploitation du Réseau Tisséo

La rémunération forfaitaire de Tisséo Voyageurs correspond à la rémunération de l'EPIC chargé de l'exploitation de réseau de transport sur le territoire de l'Agglomération Toulousaine. Ce montant et son évolution sont contractualisés durant chaque renégociation concernant le Contrat de Service Public (CSP).

2.4 Le remboursement des instruments de financement composant l'encours de dettes

Il convient de distinguer deux encours d'instruments financiers :

- La dette « historique » constituée par Tisséo Collectivités en vue de financer des investissements antérieurs ou en cours,
- La dette « prospective », levée à partir de 2018, afin d'abonder le besoin de financement de la section d'investissement de Tisséo Collectivités induit par la réalisation du Plan Pluriannuel d'Investissement associé au « Projet Mobilités ».

Composé de plusieurs instruments de financement, cet encours représente un total de 1,34 Mds € à la fin 2017. L'amortissement de cet encours devrait s'accélérer durant la période 2018/2025, ce qui permettra à Tisséo Collectivités de s'assurer une solvabilité accrue au moment des années les plus sollicitatrices en liquidité.

Au fur et à mesure de la mise en œuvre du Plan Pluriannuel d'Investissement, Tisséo Collectivités devra en parallèle réaliser une importante campagne pluriannuelle de financement induisant un endettement complémentaire à celui déjà existant.

Tisséo Collectivités devra ensuite couvrir les annuités inhérentes à ce nouvel encours dont les caractéristiques sont développées au point 3.

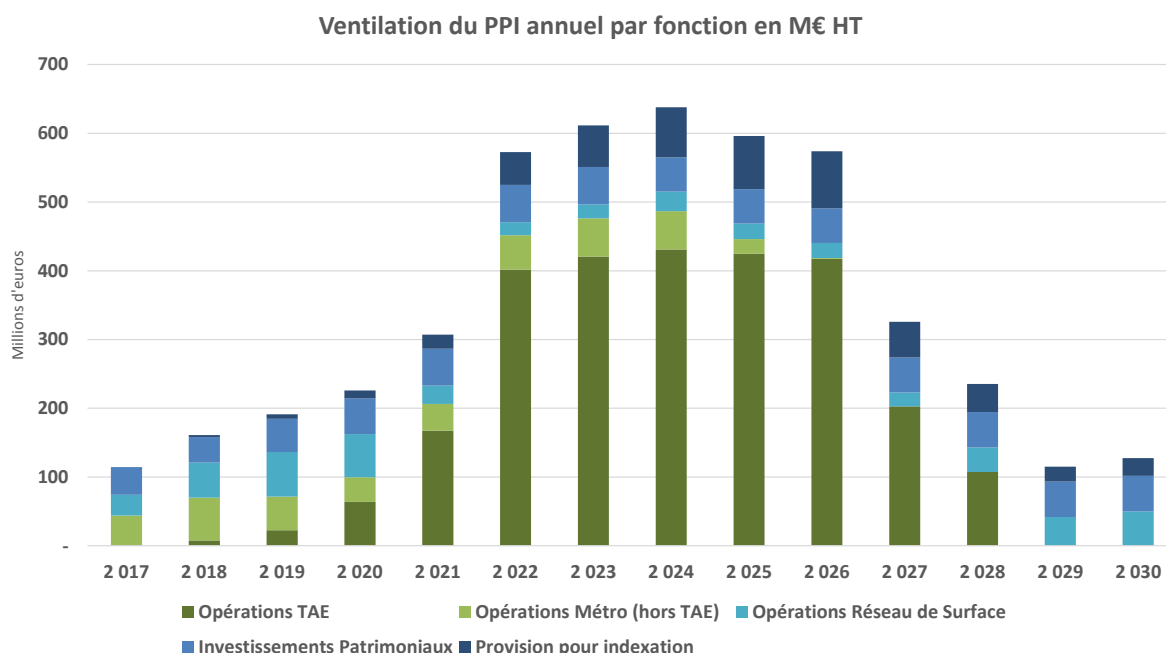
III. La mise en œuvre financière du programme d'investissement de TISSEO Collectivités

1. Les dépenses d'investissement

Le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) de Tisséo Collectivités intègre l'ensemble du volet Transports du « Projet Mobilités » et notamment l'opération TAE qui envisage des investissements lourds, structurants pour l'ensemble de l'agglomération Toulousaine. Le PPI prévoit notamment :

- Des investissements correspondant à des opérations directement liées au réseau souterrain et la réalisation de la 3ème ligne de métro ainsi que la connexion de celle-ci avec la Ligne B du Métro actuel ;
- Des opérations sur le réseau de surface (Linéo, TUS, P+R, ...) ;
- Des investissements patrimoniaux visant à garantir un maintien en conditions optimales d'exploitation les différentes infrastructures et matériels.

Poste d'investissement	Sous poste
Opérations liées au réseau souterrain	Toulouse Aerospace Express (3ème ligne + LAE)
	Connexion Ligne B
	Doublement de capacité de la ligne A
Opérations liées au Réseau de Surface dans le cadre du Projet Mobilités	
Investissements patrimoniaux relatifs	au matériel roulant Métro, Tram et renouvellement des Bus
	aux Stations et aux Gares d'échange
	aux Travaux sur Voirie et dans les Tunnels
	aux bâtiments d'exploitation
	aux systèmes d'information
	aux études et au foncier



A noter, que concernant TAE, comme évoqué précédemment, ces coûts d'investissement intègrent une provision pour aléas d'environ 15 %.

Cette provision pour aléas illustre le caractère prudentiel des prévisions d'investissement ainsi que la prise en compte des risques qui pourraient être encourus lors des travaux.

Dans l'objectif d'optimiser la structure de financement du projet mais aussi de refléter au mieux la pluralité des durées d'amortissement des actifs à financer, il sera mis en place un financement différencié en fonction de la durée d'amortissement technique des actifs à financer. Les principes gérant les modalités ainsi que les caractéristiques de financement de la dette levée sont présentés dans la partie 3.3.2.2.

2. Les ressources d'investissements de TISSEO

2.1 Les subventions

Dans le cadre du financement de la totalité du « Projet Mobilités », des subventions sont attendues afin de compléter les plans de financement des différents projets. L'hypothèse retenue à ce jour, en cohérence avec le « Projet Mobilités » est la suivante :

- Financement de l'Etat, de l'Europe et autres : 322 M€ (hypothèses à confirmer)
- Financement de la Région Occitanie : 150 M€ (sur la base du courrier reçu en juillet 2016)
- Financement du CD31 : 201 M€ (sur la base du courrier reçu en juillet 2016)

Actif à financer	Total Subvention (M€)	Etat, Europe et autres	Région Occitanie	Conseil Départemental 31
TAE (3^{ème} ligne + LAE)	473	246	125	102
Connexion Ligne B	111	21	25	65
Autres projets				
Autres projets métro	5	5	-	-
Linéo 2020	24	-	-	24
Téléphérique Urbain Sud	14	14	-	-
Autres Infrastructures TC 2020	11	11	-	-
Nouveaux projets	35	25	-	10
Sous-total Autres projets	89	55	-	34
TOTAL	673	322	150	201

2.2 L'endettement

Dans la mesure où les dépenses d'investissement présentent des durées d'amortissement « techniques » distinctes, le plan de financement prévoit de faire coïncider les maturités des différentes tranches de dettes à lever en fonction de ces mêmes durées d'amortissement.

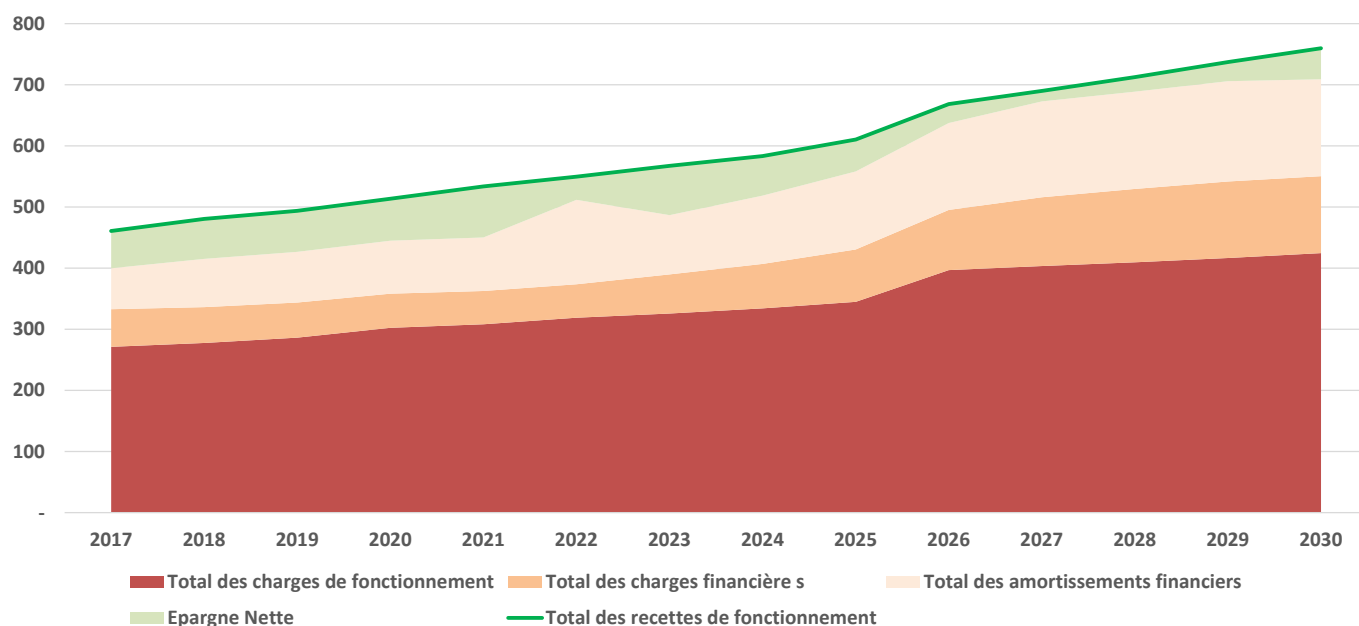
Comme le détaille le préambule du rapport et en prévision d'un accroissement des taux de référence constatés sur les marchés financiers, il est intégré une hausse annuelle des taux d'intérêt de 0,15 % / an à partir de 2020, jusqu'en 2030.

2.3 L'autofinancement

L'autofinancement de Tisséo Collectivités est représenté par son épargne nette, c'est-à-dire la différence entre son épargne brute et les remboursements en capital des emprunts dus au titre de l'année observée.

Cette épargne détaille la capacité de Tisséo Collectivités à financer « en propre » de nouveaux projets, après s'être acquitté de l'ensemble des charges qui lui incombent (Dépenses réelles de fonctionnement, intérêts financiers et remboursement en principal de la dette).

Evolution de la constitution de l'épargne nette de Tisséo Collectivités en M€ (Période 2017-2030)



Le graphique ci-dessus permet de constater que malgré un resserrement de l'autofinancement de Tisséo Collectivités entre 2026 et 2028 dus à de fortes annuités à couvrir, celui-ci reste positif au fil du temps.

3 Plan de financement du plan Mobilités et des investissements patrimoniaux

L'ensemble du PPI, financé intégralement par le budget général de TISSEO, s'équilibre selon le plan de financement présenté ci-dessous.

Plan de Financement du PPI 2017 - 2030 (M€ courants)	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
EMPLOIS	TOTAL													
Opérations Métro	3 081	44	70	71	100	206	452	476	487	446	419	203	107	0
Dont Opérations 3ème Ligne de Métro	2 573	1	8	21	62	164	394	405	407	399	198	107	0	0
Dont PEM de TAE	50	0	0	0	0	1	2	5	13	13	3	0	0	0
Dont Liaison Aéroport (LAE)	46	0	0	2	2	2	6	10	11	5	2	0	0	0
Dont Connexion Ligne B (CLB)	183	0	1	5	11	22	38	44	44	18	0	0	0	0
Opérations Réseau de surface	496	30	51	65	63	27	19	20	28	23	22	20	36	42
Investissements Patrimoniaux	695	40	37	48	52	54	54	50	50	50	51	51	51	52
TOTAL PPI hors Indexation	4 272	115	158	185	214	287	525	551	565	519	491	274	194	93
Provision pour Indexation	523	0	3	7	11	21	48	60	73	77	83	52	41	22
TOTAL EMPLOIS	4 795	115	161	191	226	307	573	611	638	596	574	326	235	115
RESSOURCES														
Autofinancement après remboursement de la dette	775	61	65	67	69	84	42	85	71	60	38	21	26	33
Subventions	673	0	5	53	103	135	103	97	102	53	4	4	4	4
Subventions TAE	473	0	0	23	67	106	79	79	79	39	0	0	0	0
Subventions CLB	111	0	0	6	12	23	24	19	19	9	0	0	0	0
Subventions autres projets	89	0	5	24	24	5	0	0	4	4	4	4	4	4
Dette	3 347	54	91	71	54	88	428	429	465	482	532	301	205	77
Besoin de financement - Maturité à 5 ans	12	2	1	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1
Besoin de financement - Maturité à 10 ans	270	5	10	9	7	7	30	30	34	36	40	24	18	9
Besoin de financement - Maturité à 15 ans	1 130	27	47	36	22	30	125	126	136	139	154	100	87	49
Besoin de financement - Maturité à 30 ans	498	8	13	12	11	16	65	66	74	72	77	42	26	8
Besoin de financement - Maturité à 40 ans	1 438	12	19	14	14	35	207	206	220	235	260	133	73	6
TOTAL RESSOURCES	4 795	115	161	191	226	307	573	611	638	596	574	326	235	115

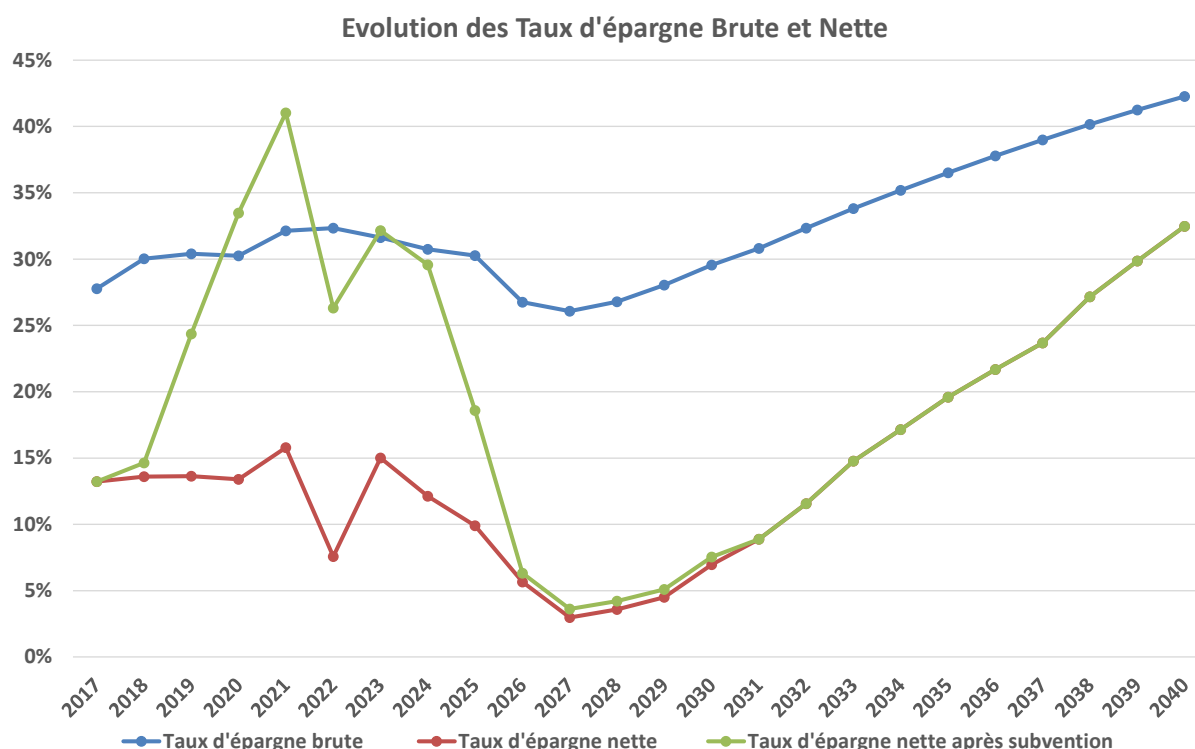
Ainsi, la mise en œuvre du « Projet Mobilités » induit pour Tisséo Collectivités un besoin de financement externe d'environ **3 347 M€** sur la période 2017-2030.

4 Analyse de soutenabilité budgétaire

4.1 Taux d'épargne nette

Les conclusions de la partie relative à l'autofinancement démontrent une forte capacité d'épargne de Tisséo Collectivités lui permettant de contribuer d'une manière importante au financement du « Projet Mobilités » sur la période considérée.

De plus, Tisséo Collectivités maintient sur toute la durée analysée une épargne nette positive ce qui signifie que l'entité est en mesure de payer l'ensemble des charges qui lui incombent et notamment les annuités liées à la dette (dette « historique » et dette « prospective »).

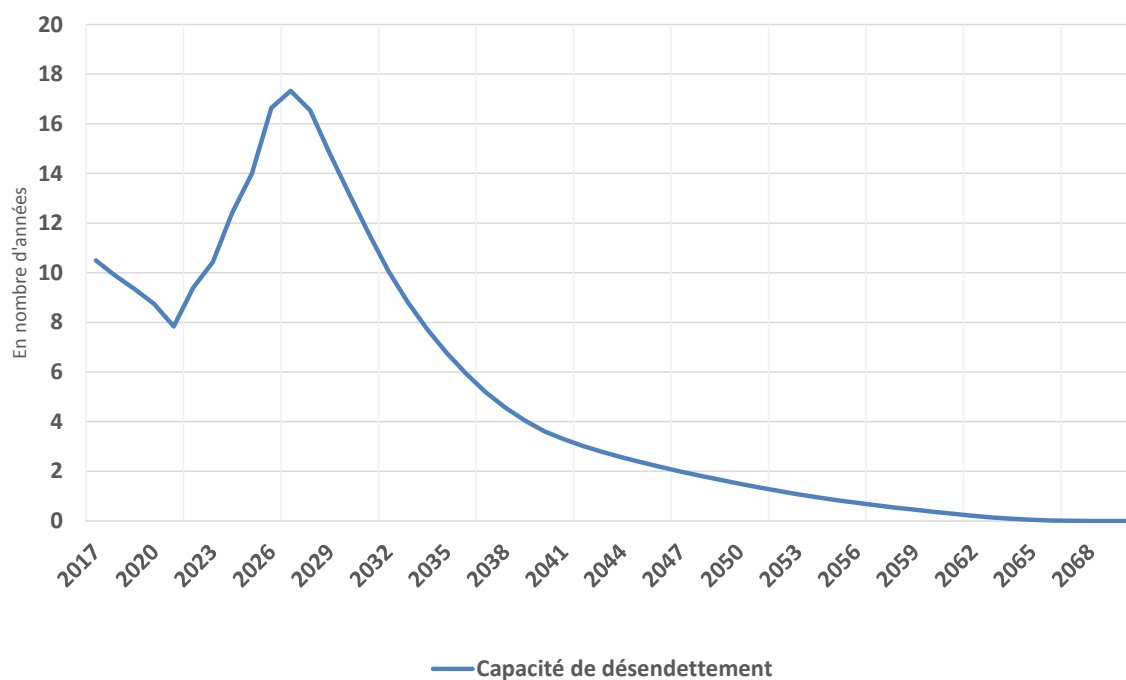


Toutefois, l'appréciation de la soutenabilité budgétaire d'un projet induisant un endettement important doit être réalisée à l'aune d'autres variables détaillées ci-dessous.

4.2 Capacité de désendettement

Ce ratio fréquemment utilisé en analyse financière publique mesure le rapport entre l'épargne et la dette, la première finançant la seconde. Elle se calcule comme l'encours de la dette rapport à l'épargne brute (ou capacité d'autofinancement). Exprimé en nombre d'années, ce ratio est une mesure de la solvabilité financière des collectivités locales. Il permet de déterminer le nombre d'années (théoriques) nécessaires pour rembourser intégralement le capital de la dette, en supposant que la collectivité y consacre la totalité de son épargne brute..

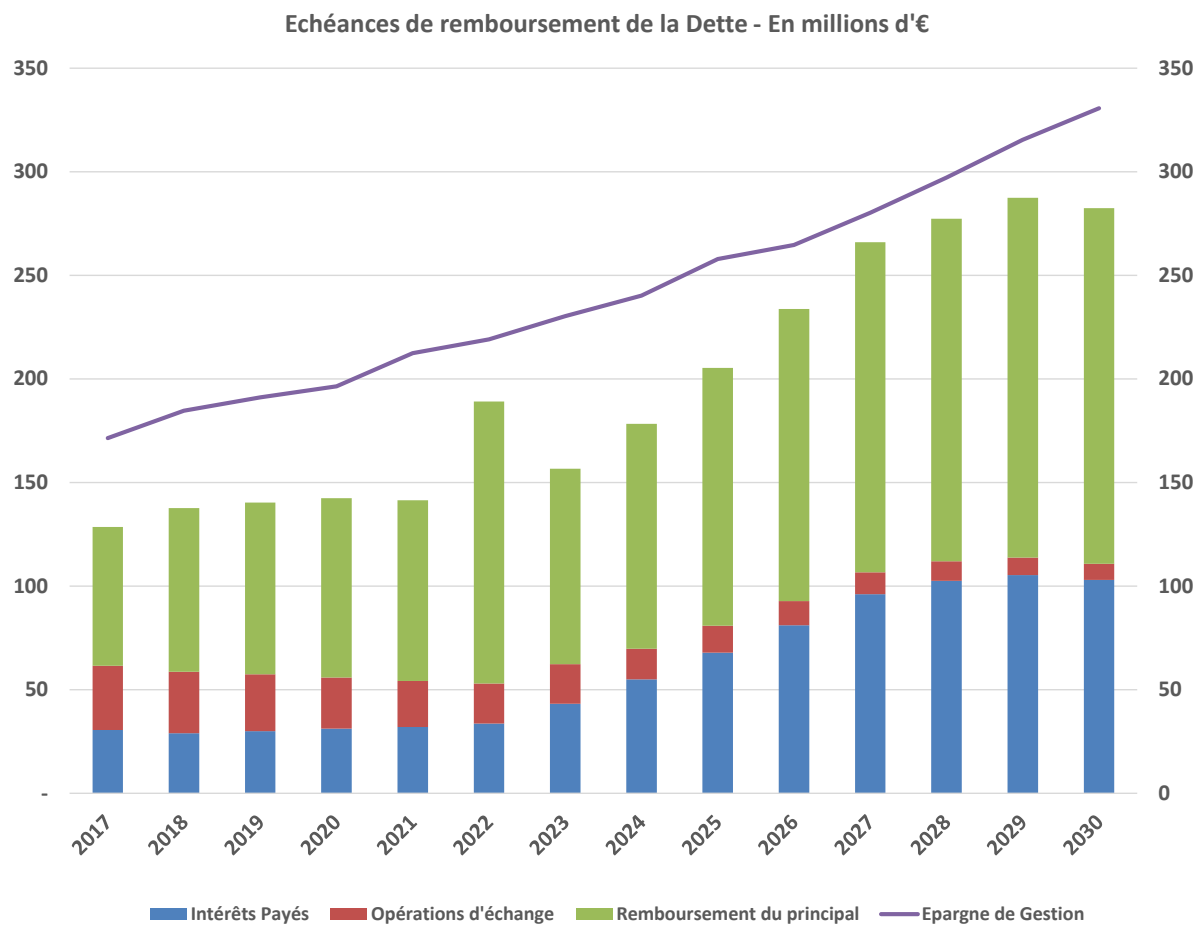
Evolution de la Capacité de désendettement



Dans le cas du scénario central, la capacité de désendettement de Tisséo Collectivités est toujours inférieure à 18 années, y compris pendant la période de tension entre 2026 et 2029, années qui suivent directement la période d'investissement et donc de levée de dettes la plus importante (2023/2025).

Ceci correspond à un niveau raisonnable en comparaison avec des projets similaires.

Tisséo Collectivités couvre de manière systématique le remboursement en capital des instruments de financement par des ressources propres comme le démontre le schéma ci-dessous :



La mise en œuvre du « Projet Mobilités », telle que projetée par Tisséo Collectivités va donc induire la levée d’une importante dette nouvelle qui devra être compensée intégralement par la pérennisation des performances d’exploitation de Tisséo Collectivités, lui permettant de dégager un autofinancement conséquent pour « absorber » le coût du projet et proposer un retour à un niveau constaté en 2017 de ses principaux indicateurs de gestion aux alentours de 2030.

Plan de financement de l'opération TOULOUSE AEROSPACE EXPRESS

La partie précédente a permis de constater que l'équilibre budgétaire de Tisséo Collectivités permet de dégager des ressources importantes de l'exploitation courante du réseau qui pourront être affectées au financement du « Projet Mobilités » dans son ensemble.

L'autofinancement est une ressource importante dans le cadre du financement des investissements au même titre que les subventions ; le reste à financer est abondé par la levée d'instruments de financement dont la recherche est directement assurée par Tisséo Collectivités.

IV.1 Autofinancement

L'autofinancement correspond à l'épargne nette dégagée de la section de fonctionnement de Tisséo Collectivités retraçant les charges et recettes induites par l'exploitation courante du réseau.

Une partie de l'autofinancement est donc affecté au financement de l'opération TAE selon la clé de répartition suivante dont la base de calcul dépend du poids relatif des tranches d'investissements inhérentes au projet par rapport à l'intégralité de la PPI de Tisséo Collectivités comme le schématise le tableau ci-dessous :

Clé de répartition de l'autofinancement		
Poste de coût	Investissement	%
PPI (hors indexation)	4 272	100%
Total provision pour indexation	523	12%
TOTAL PPI (avec indexation)	4 795	112,2%
3ème Ligne de Métro	2 573	60,2%
PEM de TAE	50	1,2%
Liaison Aéroport Express (LAE)	46	1,1%
Total Projet TAE (hors indexation)	2 669	62,5%
Provision pour indexation de TAE	349	8,2%
Total TAE (avec indexation)	3 018	70,6%

Comme indiqué dans le tableau ci-dessus, **l'opération TAE compte pour 62 % des investissements transports du « Projet Mobilités ».**

Ainsi, chaque année où un besoin de financement se présente pour l'opération TAE, au maximum 62% de l'autofinancement annuellement dégagé par Tisséo Collectivités sera affecté à son financement.

IV.2 Subventions

Dans le cadre du financement de TAE, les hypothèses actuelles de subvention attendues afin de compléter le plan de financement du projet sont les suivantes :

Actif à financer	Total Subvention (M€)	Etat, Europe et autres	Région Occitanie	Conseil Départemental (31)
TAE (3ème ligne + LAE)	473	246	125	102

Les subventions étant prévisionnelles, il a été retenu qu'elles seraient versées linéairement pendant 7 ans entre 2019 et 2025, avec une réception d'un montant réduit de 50% en 2019 et 2025.

Tisséo Collectivités a souhaité faire valoir la reconnaissance de l'intérêt national du projet, à l'instar du Grand Paris Express, ce qui lui permettra de disposer de ressources spécifiques tout en étant éligible

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190221-20190206-1-5D-DE
Date de télétransmission : 21/02/2019
Date de réception préfecture : 21/02/2019

aux dispositifs plus classiques de financement de l'Etat (appel à projets type Grenelle, Programme d'Investissements d'Avenir) en faveur des transports urbains et des grands projets d'infrastructure.

Pour cela, le projet de 3^{ème} ligne de métro dispose de sérieux atouts :

- Il s'agit du seul projet métropolitain de transports publics à cette échelle hors Ile-de-France, et équivalent aux projets du Grand Paris Express ;
- Il contribue au maintien de la compétitivité de l'aire urbaine toulousaine dans le champ des industries de l'aéronautique et du spatial, en apportant une réponse intégrée et durable à la desserte du plus grand site industriel français (Airbus Opérations) par le nombre d'emplois ;
- Il constitue, à l'horizon 2025, le socle de la liaison structurante LGV (Toulouse Euro Sud Ouest) et l'aéroport international (liaisons européennes, à terme transatlantiques et vers la Chine dans le cadre du nouvel actionnariat engagé par l'Etat).

Par ailleurs, cette démarche est complétée par :

- La recherche de financements innovants, tels qu'inspirés du Grand Paris Express ou de la mission en cours sur le financement du projet GPSO ;
- Les échanges réguliers avec les principaux organismes financiers.

De plus, Tisséo Collectivités a engagé les premières démarches auprès de la Banque Européenne d'Investissements et de l'Union Européenne.

En février 2016, Tisséo Collectivités a déposé un dossier dans le cadre de l'appel à projets « Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe » (MIE), susceptible de participer au financement des études à hauteur de 10 millions d'euros. La desserte et les connexions avec la gare Matabiau et l'Aéroport Toulouse-Blagnac, portes d'entrée nationales et internationales du territoire, figurent parmi les points forts du projet du point de vue des politiques de transport de l'Europe.

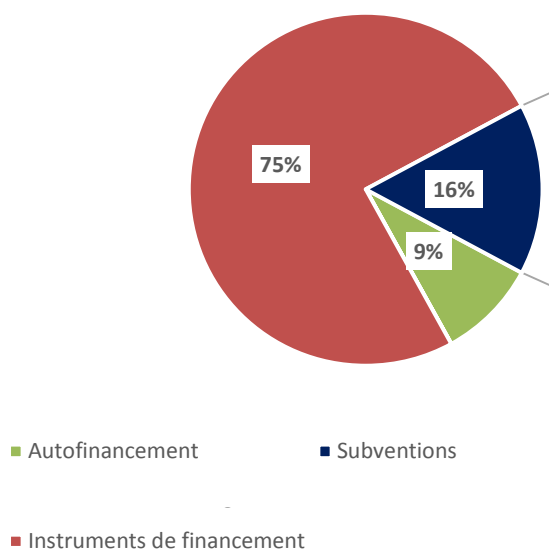
Enfin, concernant les financements de la Région Occitanie et du Département de Haute-Garonne, les montants de financements sont issus des courriers adressés en 2016 et des derniers échanges qui se sont tenus dans le cadre de la Conférence des Exécutifs. La formalisation de ces accords et les modalités de financements seront précisées avec ces partenaires d'ici le démarrage des travaux.

IV.3 Synthèse

Le plan de financement de l'opération TAE ainsi que tous les projets annexes (3^{ème} Ligne de Métro, LAE, PEM) s'y afférant est envisagé de la manière suivante :

Plan de Financement du projet TAE 2017 - 2030 (en M€)		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
EMPLOIS	TOTAL														
Opérations 3ème Ligne de Métro	2 573	1	8	21	62	164	394	405	407	407	399	198	107	0	0
PEM de TAE	50	-	-	-	-	1	2	5	13	13	13	3	-	-	-
Liaison Aéroport Express (LAE)	46	0	0	2	2	2	6	10	11	5	5	2	0	0	0
Total emplois hors indexation	2 669	1	8	23	64	167	402	421	431	425	417	203	107	0	0
Provision pour indexation	349	0	0	1	3	12	36	46	56	63	71	38	23	0	0
TOTAL EMPLOIS	3 018	1	8	23	67	179	438	467	487	488	488	241	130	0	0
EMPLOIS	TOTAL														
Autofinancement	275	1	8	0	0	53	26	53	44	38	24	13	16	0	0
Subventions	473	0	0	23	67	106	79	79	79	39	0	0	0	0	0
Instruments de financement	2 270	0	0	0	0	20	333	335	364	411	464	229	114	0	0
TOTAL RESSOURCES	3 018	1	8	23	67	179	438	467	487	488	488	241	130	0	0

Répartition des ressources pour financer le Projet TAE



Plan de financement de l'opération Connexion Ligne B

La partie précédente a permis de constater que l'équilibre budgétaire de Tisséo Collectivités permet de dégager des ressources importantes de l'exploitation courante du réseau qui pourront être affectées au financement du « Projet Mobilités » dans son ensemble.

L'autofinancement est une ressource importante dans le cadre du financement des investissements au même titre que les subventions ; le reste à financer est abondé par la levée d'instruments de financement dont la recherche est directement assurée par Tisséo Collectivités.

V.1 Autofinancement

L'autofinancement correspond à l'épargne nette dégagée de la section de fonctionnement de Tisséo Collectivités retraçant les charges et recettes induites par l'exploitation courante du réseau.

Une partie de l'autofinancement est donc affecté au financement du projet Connexion Ligne B à Toulouse Aerospace Expresse (CLB) selon la clé de répartition suivante dont la base de calcul dépend du poids relatif des tranches d'investissements inhérentes au projet par rapport à l'intégralité de la PPI de Tisséo Collectivités comme le schématise le tableau ci-dessous :

Clé de répartition de l'autofinancement		
Poste de coût	Investissement	%
PPI (hors indexation)	4 272	100%
Total provision pour indexation du PPI	523	12%
TOTAL PPI (avec indexation)	4 795	112%

Total Connexion Ligne B	183	4%
Provision pour indexation	19	0,4%
Total Connexion Ligne B (avec indexation)	201	5%

Comme indiqué dans le tableau ci-dessus, **l'opération CLB compte pour 4 % des investissements transports du « Projet Mobilités ».**

Ainsi, chaque année où un besoin de financement se présente pour l'opération CLB, au maximum 4 % de l'autofinancement annuellement dégagé par Tisséo Collectivités sera affecté à son financement.

V.2 Subventions

Dans le cadre du financement de CLB, les hypothèses actuelles de subvention attendues afin de compléter le plan de financement du projet sont les suivantes :

Actif à financer	Total Subvention (M€)	Etat, Europe et autres	Région Occitanie	Conseil Départemental 31
Connexion Ligne B	111	21	25	65

Les subventions étant prévisionnelles, il a été retenu qu'elles seraient versées linéairement pendant 7 ans entre 2019 et 2025, avec une réception d'un montant réduit de 50% en 2019 et 2025.

Concernant le financement de l'État, Tisséo Collectivités a sollicité le Ministère des Transports, au titre du 3ème appel à projet « transports collectifs et mobilité durable », dans le cadre duquel une

Acte de réception unique
031-253100986-20190221-20190206-1-5D-DE
Date de télétransmission : 21/02/2019
Date de réception préfecture : 21/02/2019

subvention de 20,5 M€ avait été initialement accordée pour le prolongement de la ligne B du métro jusqu'à Labège. Compte tenu de l'évolution du projet Connexion Ligne B, un ré-examen des modalités de financement est en cours par l'Etat.

Enfin, concernant les financements de la Région Occitanie et du Département de Haute-Garonne, les montants de financements sont issus des courriers adressés en 2016 et des derniers échanges qui se sont tenus dans le cadre de la Conférence des Exécutifs. La formalisation de ces accords et les modalités de financements seront précisées avec ces partenaires d'ici le démarrage des travaux.

V.3 Synthèse

Le plan de financement de l'opération CLB est envisagé de la manière suivante :

Plan de Financement du projet CLB 2017 - 2030 (en M€)		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
EMPLOIS	TOTAL														
Connexion Ligne B - TAE	183	0	1	5	11	22	38	44	44	18	0	0	0	0	0
Total emplois hors indexation	183	0	1	5	11	22	38	44	44	18	0	0	0	0	0
Provision pour indexation	19	0	0	0	1	2	3	5	6	3	0	0	0	0	0
TOTAL EMPLOIS	201	0	1	6	12	23	41	48	50	21	0	0	0	0	0
EMPLOIS	TOTAL														
Autofinancement	27	0	1	0	0	0	17	4	3	3	0	0	0	0	0
Subventions	111	0	0	6	12	23	24	19	19	9	0	0	0	0	0
Instruments de financement	63	0	0	0	0	0	0	26	28	9	0	0	0	0	0
TOTAL RESSOURCES	201	0	1	6	12	23	41	48	50	21	0	0	0	0	0

Plan de Financement du projet TAE 2017 - 2030 (en M€)		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
EMPLOIS	TOTAL														
Opérations 3ème Ligne de Métro	2 573	1	8	21	62	164	394	405	407	407	399	198	107	0	0
PEM de TAE	50	-	-	-	-	1	2	5	13	13	13	3	-	-	-
Liaison Aéroport Express (LAE)	46	0	0	2	2	2	6	10	11	5	5	2	0	0	0
Total emplois hors indexation	2 669	1	8	23	64	167	402	421	431	425	417	203	107	0	0
Provision pour indexation	349	0	0	1	3	12	36	46	56	63	71	38	23	0	0
TOTAL EMPLOIS	3 018	1	8	23	67	179	438	467	487	488	488	241	130	0	0
EMPLOIS	TOTAL														
Autofinancement	275	1	8	0	0	53	26	53	44	38	24	13	16	0	0
Subventions	473	0	0	23	67	106	79	79	79	39	0	0	0	0	0
Instruments de financement	2 270	0	0	0	0	20	333	335	364	411	464	229	114	0	0
TOTAL RESSOURCES	3 018	1	8	23	67	179	438	467	487	488	488	241	130	0	0

Répartition des ressources affectées au financement du Projet CLB

